

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 19/11/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 02/12/2019

Délibération n° D-2019-404

**NIORT DURABLE 2030 - Adoption de la Feuille de route
niortaise vers les Objectifs de Développement Durable (ODD)**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Madame Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET

Excusés :

Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

**Mission Participation interne -
Accessibilité - Développement durable**

NIORT DURABLE 2030 - Adoption de la Feuille de route niortaise vers les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Notre planète fait face à de nombreux et importants défis en ce 21ème siècle : croissance démographique, creusement des inégalités sociales, écologiques, économiques, intensification des catastrophes naturelles, élévation du niveau des mers, appauvrissement drastique de la biodiversité, dont l'Homme fait partie, et des ressources, changement climatique...

Dès maintenant, et pour les générations futures, il faut agir à l'échelle globale et sur le terrain, collectivement et individuellement.

En septembre 2015, les Nations Unies ont adopté l'Agenda 2030. Composé de 17 Objectifs de Développement Durable déclinés en 169 sous-objectifs, ce référentiel international pour la mise en œuvre du développement durable apparaît comme une boussole pour nous orienter vers une trajectoire plus durable :

- c'est un cap ambitieux pour agir à la hauteur des enjeux pour un monde durable et solidaire ;
- c'est un langage commun et partagé par tous les acteurs de la société : citoyens, entreprises, associations, collectivités locales et Etats ;
- ces 17 objectifs illustrent les bénéfices recherchés pour l'ensemble de la société. Ils traduisent aussi des champs d'action pour que chacun apporte sa pierre à l'édifice.

Engagée dans la « Démarche apprenante ODD et Territoires », pilotée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire en lien avec la Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine notamment, la Ville de Niort fait partie des sept collectivités pionnières sur la valorisation et la territorialisation des Objectifs de Développement Durable à travers sa démarche globale NIORT DURABLE 2030.

La qualité de vie est au cœur de l'action de la Ville de Niort : biodiversité et nature en ville, action sociale, aménagements urbains, équipements publics, mobilité... Ces actions sont menées par l'ensemble des services dans leur fonctionnement interne et dans les politiques déployées au bénéfice des habitants et des acteurs niortais. Elles vont dans le sens d'un développement durable.

En 2012, la Ville a adopté son Agenda 21 local à l'unanimité. Cet outil structurant répondait aux enjeux prioritaires de développement durable par une stratégie et un plan d'actions et a été déployé jusqu'en 2017. Depuis, la Ville de Niort a fait le choix de repenser sa démarche en adoptant le nouveau cadre international de l'Agenda 2030 et en le déclinant localement tout en s'appuyant sur les enjeux et opportunités locales.

Concrètement, il s'agit de se doter d'une Feuille de route Niortaise vers les Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 :

- une stratégie globale et transversale répondant aux enjeux prioritaires de l'Agenda 2030 ;
- des objectifs clairs pour le territoire Niortais et pour la Ville de Niort, cohérents avec les ambitions nationales et adaptés aux spécificités locales ;
- un plan d'action multi-acteurs avec des actions portées par la Ville ainsi que par des acteurs relais du territoire qui mobilisent in fine l'ensemble de la population.

Cette démarche permettra d'apporter un espace de dialogue entre la Ville et les acteurs relais du territoire pour une compréhension commune des enjeux, une plus grande lisibilité des priorités en matière de développement durable, mais également entre les acteurs pour un engagement local renforcé, cohérent avec la raison d'être de chaque organisation et vecteur de motivation pour leurs salariés, adhérents ou bénévoles. Le pari de cette démarche, basée sur l'expérimentation, repose sur le principe d'une impulsion, d'une mise en synergie des parties prenantes par la Ville de Niort afin que chacun prenne sa part. En ce sens, il est important de saluer la participation active, riche et fournie des parties prenantes qui nous encouragent à poursuivre cette aventure.

La démarche apportera aux services de la Ville une plus grande lisibilité des priorités en matière de développement durable, une structuration et une valorisation de la contribution de l'ensemble des actions et politiques existantes vers une Ville et un territoire plus durables. C'est un outil garant de transversalité et d'amélioration continue des pratiques dans un souci d'efficacité et d'efficience. L'objectif est également d'assurer des modalités de collaboration plus fluides avec les partenaires et bénéficiaires des politiques menées.

Il s'agit d'une démarche innovante avec la construction d'une démarche globale intégrant les ODD. Niort est une ville pionnière dans ce domaine. L'originalité de cette démarche par rapport à l'Agenda 21 est de partir du local pour entrer en cohérence avec les niveaux national et international. La Ville de Niort n'a pas attendu que la Feuille de route nationale soit adoptée pour la décliner dans NIORT DURABLE 2030 mais a vérifié leur cohérence. Ainsi, la démarche de Niort contribue à l'atteinte des ODD aux niveaux supra.

Grâce à un partenariat technique et financier de la DREAL Nouvelle Aquitaine, une mission d'accompagnement d'un an a démarré en janvier 2019 avec le Cabinet INTERACTIONS DURABLES, expert en stratégie de développement durable pour les territoires.

Un diagnostic technique a été mené jusqu'à fin mai permettant d'analyser au regard des ODD la situation actuelle du territoire niortais et d'évaluer les contributions actuelles de la Ville grâce au Baromètre AFNOR de la Performance Publique.

Par la suite, un travail de co-construction a permis d'associer la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Niort Agglo et les acteurs relais du territoire à travers :

- deux ateliers en juin pour partager les points de vue, définir les enjeux prioritaires et construire une stratégie pour y répondre ;
- deux ateliers en septembre et octobre pour traduire opérationnellement la stratégie, définir les actions les plus impactantes à mener par la Ville et par ses partenaires.

Un temps de mise en cohérence avec la Feuille de route nationale a été réalisé à la suite de sa présentation le 20 septembre 2019.

La Feuille de route Niortaise s'articule autour de 8 grands défis :

- une ville verte et bleue, qui permet de vivre en harmonie avec la biodiversité ;
- une ville durable, qui allie préservation du climat, qualité de vie et économies d'énergie ;
- une ville nourricière où la production agricole locale fournit une alimentation saine et de qualité ;
- une ville sobre avec des modes de vie, de production et de consommation responsables ;
- une ville citoyenne, culturelle et sûre où chaque acteur est coresponsable du bien-être et du bien commun ;
- une ville épanouissante pour les jeunes, par l'éducation et la formation, pour un meilleur accès à l'emploi et de bonnes conditions de vie ;
- une ville solidaire aux pratiques inclusives, qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté ;
- une ville saine et sportive, qui préserve et améliore la santé de tous.

Ces 8 défis sont déclinés en objectifs stratégiques, accompagnés de cibles chiffrées, et en sous-objectifs permettant de traduire la stratégie de manière opérationnelle et partenariale.

Cette Feuille de route a été voulue additionnelle et complémentaire aux politiques existantes pour permettre une lisibilité des politiques tout en assurant leur cohérence et une amélioration continue sous l'angle du développement durable. Ceci sans faire de doublons mais avec un référencement.

Si la construction de la Feuille de route niortaise s'est appuyée sur les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 adoptés par les Nations Unies, elle répond aux enjeux locaux identifiés à travers le diagnostic territorial. La feuille de route fait également écho à Néo Terra, la Feuille de route de la transition environnementale et climatique de la Région Nouvelle-Aquitaine, adoptée en séance plénière le 9 juillet 2019. Son objectif est d'accompagner l'effort de transition en termes énergétique, écologique et agricole à l'horizon 2030.

La Feuille de route Niortaise prend en compte les autres politiques existantes de la Ville et de l'Agglomération. La volonté est de rendre lisibles des plans et démarches existants. Les actions de la Feuille de route ne doivent pas venir en doublon d'actions déjà inscrites dans d'autres plans existants. Cependant, le référencement des actions de certains plans montrent comment, à différents niveaux et via plusieurs démarches, une réponse est apportée aux ODD sur le territoire de la Ville. Ainsi sont référencées en intégralité les actions du Plan d'actions Cit'ergie 2018-2022 et du Plan d'actions biodiversité 2020-2024, sous réserve de son adoption par le Conseil municipal lors de cette même séance. Les actions sont indiquées pour signifier qu'elles existent par ailleurs et un renvoi aux documents de référence est opéré pour leur mise en œuvre.

Concernant le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2020-2024, et sous couvert de son approbation définitive, les actions du PCAET déclinées dans la Feuille de route sont celles pour lesquelles une responsabilité particulière de la Ville en tant qu'organisation et commune centre a été identifiée. Il y est précisé comment la Ville de Niort prendra sa part pour contribuer au PCAET. Ces actions du PCAET ainsi que celles répondant à des enjeux identifiés dans les ateliers de co-constructions sont référencées dans la Feuille de route. Pour ces actions, l'objectif est de renvoyer à la démarche menée par Niort Agglo, cadre dans lequel seront traitées les actions partenariales.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la Feuille de route niortaise vers les Objectifs de Développement Durable.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY

niort

DURABLE 2030

Feuille de route niortaise vers les Objectifs de Développement Durable - ODD



Conseil municipal du 25 novembre 2019

Annexe

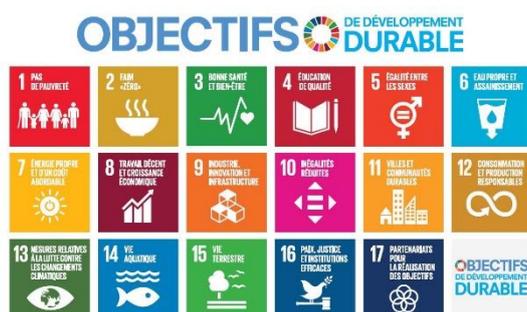


Préambule

Le contexte national et local

Notre planète fait face à de nombreux et importants défis en ce 21ème siècle : croissance démographique, creusement des inégalités sociales, écologiques, économiques, intensification des catastrophes naturelles, élévation du niveau des mers, appauvrissement drastique de la biodiversité, dont l'Homme fait partie, et des ressources, changement climatique...

Dès maintenant, et pour les générations futures, il faut agir à l'échelle globale et sur le terrain, collectivement et individuellement.



En septembre 2015, les Nations Unies ont adopté l'Agenda 2030. Composé de 17 Objectifs de Développement Durable déclinés en 169 sous-objectifs, ce référentiel international pour la mise en œuvre du développement durable apparaît comme une boussole pour nous orienter vers une trajectoire plus durable :

- c'est un cap ambitieux pour agir à la hauteur des enjeux pour un monde durable et solidaire ;
- c'est un langage commun et partagé par tous les acteurs de la société : citoyens, entreprises, associations, collectivités locales et Etats ;
- ces 17 objectifs illustrent les bénéfices recherchés pour l'ensemble de la société. Ils traduisent aussi des champs d'action pour que chacun apporte sa pierre à l'édifice.

Engagée dans la « Démarche apprenante ODD et Territoires », pilotée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire en lien avec la Direction régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine notamment, la Ville de Niort fait partie des sept collectivités pionnières sur la valorisation et la territorialisation des Objectifs de Développement Durable à travers sa démarche globale NIORT DURABLE 2030.

Concrètement, il s'agit de se doter d'une Feuille de route Niortaise vers les Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 :

- une stratégie globale et transversale répondant aux enjeux prioritaires de l'Agenda 2030 ;
- des objectifs clairs pour le territoire Niortais et pour la Ville de Niort, cohérents avec les ambitions nationales et adaptés aux spécificités locales ;
- un plan d'action multi-acteurs avec des actions portées par la Ville ainsi que par des acteurs relais du territoire qui mobilisent in fine l'ensemble de la population.

La démarche niortaise

Il s'agit d'une démarche volontaire et innovante avec la construction d'une démarche globale intégrant les ODD et cohérente avec la Feuille de route nationale. Si la construction de la Feuille de route niortaise s'est appuyée sur les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 adoptés par les Nations Unies, elle répond aux enjeux locaux identifiés à travers le diagnostic territorial.

La Feuille de route niortaise vers les ODD est en co-construction depuis début 2019.

Un diagnostic technique a été mené jusqu'à fin mai permettant d'analyser au regard des ODD la situation actuelle du territoire niortais et d'évaluer les contributions actuelles de la Ville grâce au Baromètre AFNOR de la Performance Publique.

Par la suite, un travail de co-construction a permis d'associer la Ville, le Centre communal d'action sociale (CCAS), Niort Agglo, et les acteurs relais¹ du territoire à travers :

- deux ateliers en juin pour partager les points de vue, définir les enjeux prioritaires et construire une stratégie pour y répondre ;
- deux ateliers en septembre et octobre pour traduire opérationnellement la stratégie, définir les actions les plus impactantes à mener par la Ville et par ses partenaires.

Un temps de mise en cohérence avec la Feuille de route nationale a été réalisé à la suite de sa présentation le 20 septembre 2019.

La Feuille de route Niortaise s'articule autour de 8 grands défis :

- une ville verte et bleue, qui permet de vivre en harmonie avec la biodiversité ;
- une ville durable, qui allie préservation du climat, qualité de vie et économies d'énergie ;
- une ville nourricière où la production agricole locale fournit une alimentation saine et de qualité ;
- une ville sobre avec des modes de vie, de production et de consommation responsables ;
- une ville citoyenne, culturelle et sûre où chaque acteur est coresponsable du bien-être et du bien commun ;
- une ville épanouissante pour les jeunes, par l'éducation et la formation, pour un meilleur accès à l'emploi et de bonnes conditions de vie ;
- une ville solidaire aux pratiques inclusives, qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté ;
- une ville saine et sportive, qui préserve et améliore la santé de tous.

Ces 8 défis sont déclinés en objectifs stratégiques, accompagnés de cibles chiffrées, et en sous-objectifs permettant de traduire la stratégie de manière opérationnelle et partenariale.

¹ 140 acteurs relais ont été invités aux ateliers : agents et élus de la Ville et de Niort Agglo, des représentants des conseils de quartiers, d'associations, d'entreprises, d'institutions publiques et des chambres consulaires.

Lecture de la Feuille de route niortaise vers les ODD

Pour chaque défi et en chapeau des actions sont indiqués :

- la contribution des actions aux ODD principaux (grand format) et secondaires (petit format) ;
- des objectifs stratégiques qui permettent de structurer les défis en ciblant les orientations à mettre en œuvre pour le relever ;
- des cibles chiffrées qui permettent de donner une ambition et qui permettront de mesurer l'effectivité des actions mises en œuvre ;
- les politiques territoriales existantes concernées par le défi.

Cette Feuille de route a été voulue additionnelle et complémentaire aux politiques existantes pour permettre une lisibilité des politiques tout en assurant leur cohérence et une amélioration continue sous l'angle du développement durable. La volonté est de rendre lisibles des plans et démarches existants. Le référencement des actions de certains plans montrent comment, à différents niveaux et via plusieurs démarches, une réponse est apportée aux ODD sur le territoire de la Ville.

En plus des 140 actions nouvelles de la Feuille de route niortaise vers les ODD indiquées en noir, sont référencées en intégralité :

- les actions du Plan d'actions Cit'ergie 2018-2022, en bleu ;
- les actions du Plan d'actions biodiversité 2020-2024, en vert avec le sigle PAB.

Ces actions sont indiquées pour signifier qu'elles existent par ailleurs et un renvoi aux documents de référence est opéré pour leur mise en œuvre.

Un traitement particulier a été fait concernant les actions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2020-2024, en orange. Une partie des actions est déclinée dans la Feuille de route, ce sont celles pour lesquelles une responsabilité particulière de la Ville en tant qu'organisation et commune centre a été identifiée. Il y est précisé comment la Ville de Niort prendra sa part pour contribuer au PCAET. D'autres actions du PCAET sont simplement référencées. Ce sont celles qui répondent à des enjeux identifiés dans les ateliers de co-constructions. Pour ces actions, l'objectif est de renvoyer à la démarche menée par Niort Agglo, cadre dans lequel seront traitées les actions partenariales

Certaines actions identifiées lors du travail de co-construction et relevant de plans existants sont référencées en gris.



L'ambition de cette Feuille de route niortaise vers les ODD est de s'engager collectivement, et c'est l'essence même de l'ODD 17 sur les partenariats pour la réalisation des objectifs, vers une trajectoire plus durable sur le territoire de la Ville

Défi 1 : Une ville verte et bleue, qui permet une vie humaine en harmonie avec la biodiversité

Contribue
aux ODD :



Objectifs stratégiques

- ▶ Favoriser une urbanisation durable qui préserve les espaces naturels, agricoles et forestiers et développer le végétal
- ▶ Lutter contre l'artificialisation et préserver la surface agricole utile (SAU) du territoire de la ville
- ▶ Préserver et restaurer la biodiversité

Cibles chiffrées



- Informer et sensibiliser 100% des futurs porteurs de projet immobilier sur la végétalisation
- 100% des projets de constructions réalisées en respectant des prescriptions de végétalisation en 2030
- Augmenter significativement la surface arborée par habitant (chiffre à préciser)
- Sensibiliser 100% de la population aux enjeux de la biodiversité

Politiques existantes concernées : SCOT / PLUiD à venir / SDEC / Action Cœur de Ville / Contrat de Ville 2015-2020 / Plan d'action biodiversité 2019-2024 / Programmes EEDD scolaire et grand public

Objectif stratégique 1.1 - Favoriser une urbanisation durable qui préserve les espaces, lutter contre l'artificialisation des sols, préserver la surface agricole utile, et développer le végétal

Sous-objectif 1.1.1 - Maîtriser l'étalement urbain et l'artificialisation des sols

Action 1.1.1.1 - Interdiction de toute implantation de nouvelle zone commerciale en périphérie

Action 1.1.1.2 - Lors des nouveaux aménagements d'espaces publics de la ville, privilégier les espaces végétalisés et les sols drainants

Action PAB « A-3- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation à l'intérêt écologique des friches urbaines type "dents creuses", et industrielles »

Action PAB « A-4 - Concevoir des aménagements qui n'imperméabilisent pas ou désimperméabilisent les sols pour lutter contre l'artificialisation du territoire »

Action PAB « E-7 - Elaborer des critères d'acquisition et de gestion des parcelles réservoirs de biodiversité, ciblés sur les enjeux biologiques identifiés (exemple : petits réservoirs de biodiversité le long du CC3M) pour une politique foncière ciblée sur la préservation de la biodiversité »

Sous-objectif 1.1.2 - Accroître la présence du végétal et de l'arbre en Ville en harmonie avec la biodiversité pour améliorer le cadre de vie et développer les îlots de fraîcheur

Action 1.1.2.1 – Sensibilisation des agents de la Ville sur la place du végétal dans ville

Action 1.1.2.2 - Végétaliser les parkings en centre-ville (hors Zones d'Activité Economiques ciblées par le PCAET)

Action 1.1.2.3 - Poursuivre les réhabilitations des cours d'écoles (plantation d'arbres, îlot de fraîcheur, ombre, végétalisation, désimperméabilisation, amélioration de l'environnement scolaire...)

Action 1.1.2.4 - Définir une politique globale de l'arbre en ville

- Des jardins arborés dans les quartiers
- Développer la plantation de fruitiers
- Lors des plantations, réflexion sur les espèces adaptées et privilégier les balivaux et les jeunes plants forestiers et non les arbres tiges

(Action PCAET « 1.2 - Planter un arbre par habitant d'ici 2030 (125 000 arbres) » déclinée)

Action PAB « A-1 - Identifier les zones de fonctionnalités écologiques à préserver ou à restaurer pour anticiper l'application de la doctrine ERC (éviter-réduire-compenser) ; lors d'aménagements destructeurs de biodiversité, intégrer, en compensation, la restauration ou la préservation de ces zones identifiées ; expliquer le mécanisme dans le cadre d'une OAP thématique du PLUi »

Action PAB « A-2 - Promouvoir dans les échanges avec la CAN sur le PLUi la réduction de l'artificialisation des sols, de l'étalement urbain et l'arrêt des créations de zones d'activités commerciales pour aller vers l'objectif de zéro perte nette de biodiversité, prioritairement dans les zones limitrophes de secteurs à enjeux »

Action PAB « B-2 - Maîtriser et gérer le foncier non bâti, propriété de la Ville, pour développer l'accueil de la biodiversité; boisements, haies, prairies naturelles ; développer un outil de connaissance par géolocalisation des parcelles et fixer un objectif chiffré d'augmentation des surfaces boisées, linéaires de haies, surfaces de prairies, etc... »

Action PAB « C-17 - Diversifier les plantations en terme d'espèces, en fonction de l'intérêt pour la biodiversité locale, et en privilégiant les végétaux d'origine locale »

Action PAB « C-18 - Planter un verger conservatoire d'espèces locales reconnues génétiquement, sur une parcelle de la Ville (sur terrains de la longère du Lambon) »

Action PAB « C-19 - Définir et mettre en œuvre le plan de gestion du patrimoine arboré en intégrant la gestion écologique des pathologies et la biodiversité »

Action PCAET « 1.7 - Renforcer le rôle prescripteur de Niort Agglo »

Sous-objectif 1.1.3 - Mobiliser les habitants et les acteurs pour le développement du végétal et favoriser le mieux vivre ensemble

Action 1.1.3.1 - Poursuivre les utilisations de l'espace public et les activités autour du végétal créant du lien social à l'intérieur de la Ville

- Jardins familiaux, partagés, solidaires ou dans les écoles
- Mettre à disposition des espaces pour les habitants avec des permis de végétaliser
- Espaces publics conviviaux avec bancs ombragés

Action 1.1.3.2 - Mobilisation des acteurs économiques pour le développement du végétal (hors Zones d'Activités Economiques)

- Gestion durable des espaces extérieurs pour le respect de la biodiversité notamment chez les acteurs économiques
- Inciter les acteurs économiques ayant des espaces extérieurs à planter (arbres, haies...)
- Accompagner les plans de végétalisation des entreprises
- Mobilisation des professionnels : paysagistes, jardineries...

Action PAB « C-6 – Poursuivre le programme "jardins de trottoirs" »

Action PAB « D-8 - Poursuivre la mise en œuvre de la charte jardin au naturel »

Action PAB « D-10 - Développer des actions auprès des habitants, en ateliers participatifs pour l'entretien des haies, des murs, etc, et l'échange de bonnes pratiques; diversifier les approches pour élargir le public »

Objectif stratégique 1.2 - Préserver et restaurer la biodiversité

Sous-objectif 1.2.1 - Préserver et accroître les espaces boisés

Action 1.2.1.1 - Connecter les espaces boisés

- Développement de l'agroforesterie
- Plantation de terre appartenant à la Ville avant cession en bail ou inclusion de cette exigence dans les baux

Sous-objectif 1.2.2 - Restaurer les terres et les sols pollués ou dégradés

Action 1.2.2.1 - Cartographie des sols pollués et étude des possibilités de traitement

Sous-objectif 1.2.3 - Protéger les espèces et développer le volet connaissance

Action 1.2.3.1 - Réalisation d'inventaires naturalistes/biodiversité

- Rendre systématique la réalisation d'inventaires naturalistes/biodiversité en amont de tout projet/aménagement
- Rendre systématique la réalisation d'inventaires naturalistes réguliers pour connaître l'état de la biodiversité et sa fonctionnalité sur le territoire

Action 1.2.3.2 - Lutte contre les espèces indésirables par les services de la Ville

- sans produits chimiques
- adaptée à l'évolution rapide des espèces invasives
- Expérimentation de méthodes moins nuisibles contre les espèces indésirables à proximité de l'Homme (piégeage mécanique des rats, lutte contre les insectes sans produits chimiques...)
- Mesures contre l'introduction d'espèces exotiques envahissantes ([Action PCAET « 1-20 - Lutte contre l'ambrosie » déclinée et étendue](#))

Action 1.2.3.3 - Réduire la pollution lumineuse

- Poursuite de l'expérimentation d'extinction des rues en cours dans certains quartiers via la poursuite et le déploiement du Schéma Directeur Aménagement Lumière (SDAL)
- Réflexion à mener avec les entreprises sur les éclairages de parkings notamment
- Limitation horaire de l'utilisation des panneaux d'affichage lumineux et électroniques ainsi que des luminaires des enseignes

Action PAB « B-3 - Mettre en place des actions sur l'éclairage public en vue de limiter les impacts sur la biodiversité, et en particulier des sources lumineuses moins impactantes en termes de spectre, intensité et horaires »

Action PAB « C-3 - Réinstaller des poteaux à rapaces sur l'ensemble des espaces de plaine autour de la ville, et déployer un programme pédagogique pour leur acceptation »

Action PAB « C-5 - Installer des nichoirs à oiseaux et des gîtes à chauves-souris sur l'ensemble des espaces verts (parcs, cimetières) de la ville et prévoir des sites de nidification lors des travaux »

Action PAB « C-7 - Limiter la prédation de la faune sauvage par les chats, en intégrant le programme national du Museum d'Histoire Naturelle »

Action PAB « C-13 - Signer et appliquer la charte pour la prise en compte des chiroptères dans les bâtiments publics et les ouvrages d'art »

Action PAB « C-14 - Faire de Niort une ville refuge pour la Loutre d'Europe, avec notamment la mise en œuvre d'un réseau de havres de paix pour les loutres »

Action PAB « C-15 - Réaliser un programme de protection et de développement des insectes et en particulier des pollinisateurs sauvages »

Action PAB « C-16 - Renforcer l'implication de la Ville dans les actions prioritaires PNA (plan national d'actions) Loutre, Azuré du serpolet, Chiroptères, Outarde canepetière, Messicoles) »

Action PAB « C-24 - Développer les solutions alternatives, non nocives pour la biodiversité, de régulation des espèces indésirables (pigeons, étourneaux, rongeurs, chenilles, écrevisses de Louisiane, ... »

Action PAB « C-25 - Mettre en œuvre des protocoles de lutte ciblée contre les espèces envahissantes, allergènes, ou porteurs de maladie »

Sous-objectif 1.2.4 - Préserver, restaurer et assurer le suivi des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce notamment via des plans de gestion

Action 1.2.4.1 - Préserver, maintenir et renforcer les milieux humides capteurs de carbone sur le territoire de la Ville : prairies, tourbières, zones humides (Action PCAET « 1.1 - Préserver, maintenir et renforcer les milieux humides capteurs de carbone (prairie, tourbières, zones humides...) » déclinée)

Action PAB « A-6 - Concevoir une méthode d'élaboration – de suivi – et d'évaluation des plans de gestion des sites naturels et des espaces verts publics, avec formation continue des intervenants et information-sensibilisation des citoyens »

Action PAB « A-7 - Classer les marais de galuchet – la plante et la boucle de Chey en Réserve Naturelle Régionale »

Action PAB « C-1 - Poursuivre la création de zones refuges pour la biodiversité, notamment dans les espaces verts publics par la gestion différenciée, en intégrant la formation des agents à cette gestion, et l'information du public »

Action PAB « C-2 - Inventorier et conserver les mares privées et publiques en zones urbaines »

Sous-objectif 1.2.5 - Améliorer la continuité et la fonctionnalité des espaces naturels pour préserver la Trame Verte et Bleue

Action 1.2.5.1 - Favoriser les clôtures végétales et murs de pierres sèches et inciter à la végétalisation des jardins

Action 1.2.5.2 - Réflexion sur les friches urbaines comme réserves foncières et / ou réservoir de biodiversité

Action PAB « C-4 - Favoriser l'ouverture des clôtures et le passage sécurisé des petits animaux »

Action PAB « C-8 - Poursuivre la réalisation et la mise en œuvre des plans de gestion des espaces naturels de la ville (a-aérodrome) »

Action PAB « C-9 - Poursuivre la réalisation et la mise en œuvre des plans de gestion des espaces naturels de la ville (b- chemin communal du 3ème millénaire) »

Action PAB « C-10 - Poursuivre la réalisation et la mise en œuvre des plans de gestion des espaces naturels de la ville (c- boisements de la Sèvre-Chantemerle) »

Action PAB « C-11 - Poursuivre la réalisation et la mise en œuvre des plans de gestion des espaces naturels de la ville (d- bords de routes et de chemins communaux) »

Action PAB « C-12 - Acquérir les terrains nécessaires et mettre en œuvre un plan de gestion pour la vallée sèche de Torfou-Buffervent »

Action PAB « C-21 - Recréer les continuités écologiques par la plantation de haies bocagères, de patrimoine arboré, de bandes enherbées et tout aménagement favorable à la biodiversité, en particulier le long du CC3M »

Action PAB « C-22 - Rétablir les continuités écologique de la Sèvre niortaise, et en particulier poursuivre le plan d'amélioration des ouvrages hydrauliques pour le franchissement des poissons »

Action « PAB C-23 - Mettre en œuvre des actions de partenariat avec la CAN et les propriétaires privés pour la reconquête de la fonctionnalité biologique du ruisseau de Romagné »

Sous-objectif 1.2.6 - Assurer le bien-être animal

Action 1.2.6.1 - Systématiser les actions de stérilisation/identification des chats des rues sur Niort

Sous-objectif 1.2.7 - Mobiliser les habitants et les acteurs pour la biodiversité

Action 1.2.7.1 - Sensibilisation des acteurs publics et privés (y compris les élus et les entreprises) à la biodiversité et à son caractère vital avec mise en lumière des services rendus par la biodiversité

- Poursuite de la sensibilisation sur les approches plus respectueuses de la biodiversité (accepter les herbes sauvages, redéfinition de la notion de propreté)

- Intégration par chaque entreprise d'un axe biodiversité dans sa stratégie notamment à travers le mécénat

- Partenariats avec associations et /ou Parc Naturel Régional pour valoriser notre écosystème

Action 1.2.7.2 - Partenariat avec AcclimaTerra et le CNRS de Chizé pour anticiper les conséquences du changement climatique sur la biodiversité et expérimentation locale

Action PAB « B-5 - Promouvoir et valoriser les entreprises locales, qui s'engagent dans la préservation de la biodiversité, en développant un volet accueil de la biodiversité et réduction des impacts négatifs sur leurs parcelles »

Action PAB « D-1 - Mettre à jour le diagnostic biodiversité du territoire et créer une carte des sites emblématiques de la biodiversité niortaise pour valoriser et vulgariser la connaissance avec des outils ludiques et numériques (par exemple un Atlas de la Biodiversité Communal) »

Action PAB « D-2 - Créer par une démarche participative un site internet et/ou un réseau social dédié »

Action PAB « D-3 - Sensibiliser sur le cycle de vie des produits pour faire comprendre les impacts de la consommation sur la biodiversité »

Action PAB « D-5 - Communiquer sur les actions entreprises, notamment au moyen d'un réseau de sites aménagés et valorisés, avec des panneaux mis en place sur les lieux des actions, et des labellisations ciblées biodiversité (refuges, écojardin,...) »

Action PAB « D-6 - Organiser des rencontres, échanges, soirée-débats »

Action PAB « D-7 - Elaborer des partenariats autour des dispositifs participatifs d'observation de la biodiversité »

Action PAB « D-9 - Mettre en œuvre des actions de sensibilisation à la préservation de la biodiversité auprès des habitants, et notamment sur les jeux de la Trame Verte et Bleue »

Action PAB « D-12 - Partager les enjeux de biodiversité avec le Comité biodiversité, le Copart et les partenaires externes de la Ville »

Action PAB « D-13 - Aménager des sites, de façon pérenne ou temporaire, pour l'observation de la biodiversité, par le grand public ou dans le cadre d'animations pédagogiques »

Action PAB « E-4 - Développer la connaissance des services vis-à-vis des espèces sensibles, de leur habitat de leur mode de vie, et des moyens d'actions pour les protéger »

Action PAB « E-5 - Mettre en place un service civique dédié à la préservation de la biodiversité »

Action PAB « E-8 - Récompenser les actions positives en faveur de la biodiversité, en particulier en mettant en œuvre un prix « jardin au naturel » »

Action PAB « E-9 - Valoriser les actions de la Ville de Niort favorables à la biodiversité au niveau du territoire régional, pour favoriser la diffusion et l'échanges des bonnes pratiques »

Action Cit'ergie « 5.2 - Maintenir la biodiversité dans les démarches de la Ville »

Sous-objectif 1.2.8 - Intégrer systématiquement le respect de la biodiversité dans les politiques et actions et sanctionner les atteintes au non-respect

Action PAB « E-1 - Sensibiliser l'ensemble des agents et des élus dans leur délégation aux questions de biodiversité pour favoriser une approche transversale »

Action PAB « E-2 - Élaborer une grille de questionnement « biodiversité » en amont de tout type de projet et suivre la prise en compte de ce thème tout au long du déroulé du projet jusqu'au bilan, et en particulier dans les projets d'aménagements urbains »

Action PAB « E-3 - Former les services à la détection des atteintes à l'environnement, par exemple sur les questions de pollution lumineuse »

Action PAB « E-6 - Elaborer une fiche de procédure de gestion de la faune et de la flore sur les murs et façades »

Sous-objectif 1.2.9 - Innover par le biais de la recherche et de l'expérimentation notamment

Action PAB « A-5 – Désartificialiser et accompagner la renaturation de la friche SEITA »

Action PAB « D-11 - Développer des actions de partenariats avec des organismes scientifique de recherche comme le CNRS, ou le Museum d'Histoire Naturelle par exemple »

Défi 2 : Une ville durable qui allie préservation du climat, qualité de vie et économies d'énergie

Contribue
aux ODD :



Objectifs stratégiques

- ▶ Répondre à l'urgence climatique
- ▶ Développer les modes de déplacements actifs et moins polluants
- ▶ Rechercher la sobriété et améliorer l'efficacité énergétique
- ▶ Développer les énergies renouvelables
- ▶ Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation aux changements climatiques

Cibles chiffrées



- Atteindre et lorsque cela est possible dépasser les objectifs du PCAET 2020-2024. Viser la neutralité carbone en 2050 pour contribuer à maintenir l'hypothèse du réchauffement sous la barre des +2° C
- Diminuer par 2 les émissions de GES liés à l'usage de la voiture
- Doubler la part modale des transports en commun et des modes doux
- Réduire de 40% la consommation énergétique des bâtiments tertiaires en 2030 (loi Elan)
- Réduire de 20% la consommation énergétique globale en 2030 (loi transition énergétique)
- Porter à 32% la part des ENR dans la consommation d'ici 2030 (cible nationale)

Politiques existantes concernées : PCAET / Cit'ergie / Plan d'actions biodiversité / Action Cœur de Ville / SCOT / Contrat de Ville / PLH 2017-2021

Objectif stratégique 2.1 - Répondre à l'urgence climatique

Sous-objectif 2.1.1 - Identifier et mesurer les émissions GES et les enjeux énergétiques pour mettre en place des solutions adaptées de réduction et de compensation

Action 2.1.1.1 - Engager à la compensation carbone locale pour tous les plans et projets

Action 2.1.1.2 - Identifier les bâtiments de la Ville gros consommateurs de chaleur et proposer un accompagnement dédié pour la transition vers des énergies peu carbonées (Action PCAET « 1.5 - Identifier les gros consommateurs de chaleur et proposer un accompagnement dédié pour la transition vers des énergies peu carbonées » déclinée)

Action Cit'ergie « 1.1 - Réaliser un bilan Gaz à effet de serre (GES) et polluants atmosphériques sur le territoire en lien avec le bilan de la CAN »

Action Cit'ergie « 1.2 - Planification du développement territorial »

Action Cit'ergie « 1.4 - Identifier des projets phares sur le territoire – renforcer l'apparition de projets phare sur le territoire »

Action Cit'ergie « 1.5 - Poursuivre et renforcer le travail avec le Syndicat des Eaux du Vivier autour des enjeux énergétiques »

Action Cit'ergie « 1.6 - Renforcer la collaboration avec les distributeurs d'énergie (amélioration des connaissances, optimisation des installations, actions vis-à-vis des habitants...) »

Action Cit'ergie « 4.5 - Établir un bilan d'activité annuel autour des questions climat-air-énergie »

Objectif stratégique 2.2 - Développer les modes de déplacements actifs et moins polluants

Sous-objectif 2.2.1 - Réduire et adapter les besoins de mobilité

Action 2.2.1.1 - Développement du télétravail pour les agents de la Ville (Action PCAET 2.7 - Développement du télétravail et des espaces de co-working dans les bourgs pour limiter les déplacements déclinée)

Action PCAET « 2.7 - Développement du télétravail et des espaces de co-working dans les bourgs pour limiter les déplacements »

Sous-objectif 2.2.2 - Favoriser le covoiturage

Action Cit'ergie « 4.7 - Améliorer la mobilité des agents. Développer le covoiturage au sein de la collectivité pour tout type de trajet »

Action PCAET « 2.3 - Développer des aires de covoiturage »

Action PCAET « 2.4 - Conversion de flottes de véhicules dans le cadre de la limitation du recours au diesel »

Sous-objectif 2.2.3 - Étendre et améliorer l'offre de transports en commun

Action 2.2.3.1 - Inciter les agents de la Ville à utiliser le bus (Action PCAET « 2.6 - Favoriser les pratiques du transport collectif » déclinée)

Action PCAET « 2.6 - Favoriser les pratiques du transport collectif »

Sous-objectif 2.2.4 - Organiser le transport doux en vélo et favoriser les déplacements à pieds

Action 2.2.4.1 - Contribuer à l'élaboration du schéma directeur cyclable avec Niort Agglo et développer les infrastructures Ville (Action PCAET « 2.1 - Aménager un territoire accessible au vélo » déclinée)
 - Stationnements avec recharges électriques
 - Stationnement sécurisé pour les vélos (centre-ville, gares, terminus de bus, arrêts de car en rabattement...)

Action 2.2.4.2 - Repenser l'utilisation de la rue et la place de la voiture en centre-ville sans voiture : navette, piétons, 2 roues et nouvelles formes de mobilité actives, centre-ville à 30km/h
 - Sensibiliser les automobilistes au respect des cyclistes : ateliers vélo parent-enfant par exemple, respect des pistes cyclables, etc...
 - Faire respecter le code de la route pour faciliter la circulation des cyclistes et piétons, faire respecter les zones de stationnement

Action 2.2.4.3 - Poursuite de l'accompagnement des directeurs des écoles et des Associations de Parents d'élèves qui souhaitent créer des lignes pedibus

Action Cit'ergie « 3.5 - Déployer de nouveaux vélos électriques avec le service de Transport public gratuit »

Action PCAET « 2.1 - Aménager un territoire accessible au vélo »

Sous-objectif 2.2.5 - Favoriser l'intermodalité

Action PCAET « 2.2 - Développer des parkings relais ou aires multimodales en entrée de pôle urbain »

Sous-objectif 2.2.6 - Établir un Plan de Circulation et mieux partager la rue

Action Cit'ergie « 3.2 - Agir pour mieux partager la rue »

Action Cit'ergie « 3.3 - Mettre en place un « code de la rue » pour accompagner les démarches de mobilité douce et de partage de l'espace public »

Action Cit'ergie « 3.4 - Relancer la réflexion autour des zones réservées pour le P+R avec les autres autorités aménageuses (CAN - l'Etat) »

Sous-objectif 2.2.7 - Favoriser les véhicules propres

Action 2.2.7.1 - Conversion de la flotte des véhicules et utilitaires de la Ville dans le cadre de la limitation du recours au diesel : motorisations hybrides, électriques et bio GNV (B3 et B9) (Action PCAET « 2.4 - Conversion de flottes de véhicules dans le cadre de la limitation du recours au diesel » déclinée)

Action « PCAET 2.4 - Conversion de flottes de véhicules dans le cadre de la limitation du recours au diesel »

Objectif stratégique 2.3 - Rechercher la sobriété et améliorer l'efficacité énergétique

Sous-objectif 2.3.1 - Maîtriser la construction neuve et viser une exemplarité environnementale

Action 2.3.1.1 - Constructions neuves de la Ville raisonnées et exemplaires :

- De nouvelles constructions uniquement si la rénovation ne permet pas de répondre aux besoins et avec des surfaces définies en fonction de ces besoins
- Des constructions visant les niveaux de performance les plus ambitieux (Bâtiments à énergie passive ou positive...), utilisation de matériaux biosourcés et suivant une approche coût global sur l'ensemble du cycle de vie

Action Cit'ergie « 4.1 - Partager avec les services les bonnes pratiques déjà mises en œuvre par les agents »

Action Cit'ergie « 4.4 - Identifier le budget associé à la politique énergie – développer l'analyse « cout global simplifié : investissement + cout d'entretien + cout de maintenance » »

Sous-objectif 2.3.2 - Prioriser la rénovation thermique, préférer l'isolation et la ventilation naturelle à l'installation de la climatisation

Action 2.3.2.1 - Des bâtiments publics de la Ville exemplaires, durables et résilients : bâtiments tertiaires, écoles

- Aménager et adapter le bâti public de la Ville au changement climatique (Action PCAET « 1.3 - Aménager et adapter le bâti privé au changement climatique » déclinée)

- Sensibiliser sur les usages des bâtiments et équipements performants Ville (Action PCAET « 3.2- Sensibiliser sur les usages des bâtiments et équipements performants » déclinée)

Action PCAET « 3.1 – Renforcer la plate-forme de la rénovation énergétique ACT'e »

Action PCAET « 3.4 - Création d'un cluster territorial de rénovation exemplaire des bâtiments publics de Niort Agglo et ses communes »

Sous-objectif 2.3.3 - Améliorer la performance énergétique du patrimoine et son suivi

Action 2.3.3.1 - Une stratégie smart city

Action Cit'ergie « 2.1 - Mettre en place un système de management de l'énergie »

Action Cit'ergie « 2.2 - Développer un programme d'intervention pluri-annuel et mettre en place un système de suivi/ traçabilité des actions menées »

Action Cit'ergie « 2.3 - Générer un document cadre des exigences énergétiques par typologie de bâtiment/ par usage »

Action Cit'ergie « 2.4 - Formaliser les actions menées par typologie (chauffage, bâti, etc) »

Sous-objectif 2.3.4 - Optimiser l'éclairage pour un équilibre entre besoins, sécurité et économies

Action 2.3.4.1 - Éclairer de manière raisonnée

- mettre en place l'extinction (trame noire) quand cela est possible
- Sensibilisation face aux craintes liées à l'extinction partielle ou totale de l'éclairage
- éclairer quand l'utilisateur en a besoin
- maîtriser le niveau d'éclairage
- informer sur l'extinction des lumières des commerces

Action 2.3.4.2 - Réduire les consommations éclairage des équipements publics

- Faire respecter les extinctions d'éclairage par les utilisateurs d'équipements
- Généraliser les projecteurs LED dans les équipements communaux

Objectif stratégique 2.4 - Développer les énergies renouvelables

Sous-objectif 2.4.1 - Travailler les 4 pistes d'énergie renouvelable : photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, biomasse

Action 2.4.1.1 - Intégrer la géothermie dans les projets de construction Ville (Action PCAET « 1.11 - Établir une cartographie des potentiels géothermiques » déclinée et étendue)

Action 2.4.1.2 - Installer des panneaux photovoltaïques sur les parkings (ombrières) et les bâtiments de la Ville (Action PCAET « 1.13 - Augmenter la production solaire sur les bâtiments privés et publics » déclinée)

- Exploiter la cartographie des potentiels photovoltaïques réalisée par la Ville (Action PCAET « 1.12 - Cartographier les potentiels photovoltaïque et thermique sur les bâtiments et fournir un accompagnement à l'installation » déclinée et étendue)

Action 2.4.1.3 - Développer le biogaz pour remplacer le gaz fossile qui circule dans le réseau de distribution de la Ville

- Développement de la méthanisation
- Station GNV
- Certificats d'origine
- Conversion des chauffages des bâtiments publics de la Ville

Action Cit'ergie « 2.1.4 - Élaborer une stratégie énergétique dans la rénovation du patrimoine et le développement des EnR »

Action PCAET « 1.15 - Favoriser l'autoconsommation collective sur le territoire »

Sous-objectif 2.4.2 - Promouvoir et développer les réseaux de chaleur

Action Cit'ergie « 3.1 - Agir en faveur des réseaux de chaleur »

Objectif stratégique 2.5 - Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation aux changements climatiques

Sous-objectif 2.5.1 - Réduire les îlots de chaleur

Action 2.5.1.1 - Travailler sur les matériaux (ex : enrobés clairs, perméables...), la forme de la ville, la ventilation naturelle

Action Cit'ergie « 5.1 - Agir pour réduire les îlots de chaleur »

Sous-objectif 2.5.2 - Être solidaire avec les territoires les plus touchés, notamment dans les pays pauvres et émergents

Action 2.5.2.1 - Participer aux projets de jumelages et de coopération décentralisée grâce au relais associatif en direction des territoires touchés par le changement climatique

Défi 3 : Une ville nourricière où la production agricole locale fournit une alimentation saine et de qualité

Contribue
aux ODD :



Objectifs stratégiques

- ▶ Privilégier/favoriser le développement d'une agriculture de qualité, bonne pour la santé des producteurs et des consommateurs, créatrice d'emploi et orientée vers l'alimentation de la ville
- ▶ Favoriser la transformation et la consommation locales

Cibles chiffrées



- Dans le cadre de l'élaboration du Plan Alimentaire Territorial de l'Agglomération, dépasser l'objectif national de 2/3 de la production en agriculture durable, avec des produits issus de l'agriculture biologique, de la certification environnementale ou de produits sous signes officiels de qualité
 - Tendre vers l'objectif régional de 80% des exploitations certifiées bio, « Haute Valeur Environnementale » ou équivalent en 2030 sur le territoire de la Ville
 - 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont 20% de produits bio) dans la restauration collective, publique et privée en 2022
- Atteindre au moins 80% dont 40% de bio en 2030

Politiques existantes concernées : SCOT-PADD / Action Cœur de Ville / Action du Syndicat des Eaux du Viviers / PCAET / Plan d'actions biodiversité

Objectif stratégique 3.1 - Privilégier/favoriser le développement d'une agriculture de qualité, bonne pour la santé des producteurs et des consommateurs, respectueuse de la biodiversité, créatrice d'emploi et orientée vers l'alimentation de la ville

Sous-objectif 3.1.1 - Accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques pour réduire l'impact environnemental et sanitaire, notamment la pollution de l'eau, et vers une agriculture qui respecte la biodiversité

Action PAB « B-1 - Définir et mettre en œuvre des baux ruraux à clauses environnementales, pour une gestion du foncier agricole favorable à la biodiversité, en fonction des milieux »

Action PAB « B-6 - Accompagner l'émergence et le développement de filières d'agriculture et horticulture labellisées AB, en circuits courts, en mettant à disposition du foncier et en augmentant le « bio et local » dans les cantines scolaires et restaurants administratifs »

Action PCAET « 4.2 - Favoriser la pratique d'un élevage de qualité aux impacts limités »

Action PCAET « 4.3 - Développer un circuit-court alimentaire »

Action PCAET « 4.4 - Encourager de nouvelles pratiques culturelles »

Sous-objectif 3.1.2 - Saisir les opportunités foncières pour installer de nouvelles productions agricoles durables orientées vers la consommation locale

- Action 3.1.2.1 - Dans le cadre d'une stratégie foncière (en lien avec Niort Agglo), maintien et développement de terres arables dédiées à l'agriculture à proximité immédiate des zones urbaines
- Préservation des terres à fort potentiel agronomique
 - Création de zones tests pour les agriculteurs autour de la ville et dans la ville sur des parcelles réservées
 - Développement du maraîchage biologique notamment
 - Promotion et développement des AMAP
 - Favoriser l'installation et l'accompagnement des agriculteurs avec un cahier des charges, des contrats de culture, des espaces test maraîchage et des exigences environnementales

- Action 3.1.2.2 - Identification et achat de terres sur zones vulnérables pour installation d'un usage compatible avec les enjeux de biodiversité
- Possibilité de boisement et prairies naturelles
 - Baux environnementaux strictes

Sous-objectif 3.1.3 - Favoriser une agriculture performante et résiliente

A compléter en 2020

Objectif stratégique 3.2 - Favoriser la transformation et la consommation locales

Sous-objectif 3.2.1 - Développer une filière locale de transformation et de commercialisation des produits

- Action 3.2.1.1 - Développement des équipements de transformation de l'agriculture durable
- Lancer une concertation avec les acteurs pour la mise en place d'une légumerie ou conserverie (Action PCAET « 4.3 - Développer un circuit-court alimentaire » déclinée)

Sous-objectif 3.2.2 - Renforcer la sensibilisation des consommateurs à l'intérêt de consommer local et sain

- Action 3.2.2.1 - Campagne de communication, programme d'éducation/sensibilisation
- Introduire la dimension proximité et localisme dans la qualité
- Action 3.2.2.2 - Développement et valorisation de l'offre de "bio" et "local" sur le marché de Niort
- Action 3.2.2.3 - Création de « micro-forêts » et de haies, de préférence avec des arbres fruitiers (Action PCAET « 4.1 - Développer et soutenir la ressource bocagère par la plantation de 100 km de haies » déclinée et étendue et « 4.5 - Séquestration par plantation productive » déclinée)

Sous-objectif 3.2.3 - Favoriser les circuits courts dans la restauration scolaire et la restauration collective

- Action 3.2.3.1 - Développement des produits bio (label) et locaux dans la restauration collective et événementielle
- Limiter les produits exotiques (ex. banane) et le bio lointain
- Action 3.2.3.2 - Engagement de la Ville de Niort dans la démarche "Mon restaurant responsable"

Défi 4 : Une ville sobre avec des modes de vie, de production et de consommation responsables

Contribue aux ODD :



Objectifs stratégiques

- ▶ Réduire les déchets à la source et améliorer leur taux de recyclage
- ▶ Gérer durablement la ressource en eau
- ▶ Progresser vers des modes de production et de consommation et des achats responsables

Cibles chiffrées



- 65% de déchets valorisés en 2025 et 70% en 2030
- Baisse de 50% des déchets non dangereux mis en décharge en 2025 par rapport 2010
- Baisser de 50% les biodéchets produits et collectés d'ici 2030
- 10% maximum de déchets municipaux mis en décharge d'ici 2030
- Atteindre les objectifs du SAGE Sèvre Niortaise et Marais Poitevin :
 - Concentration en nitrates : 40 mg/l en moyenne et 50 mg/l maximum pour les pics
 - Concentration en pesticides : 0,1µg/l par matière active, 0,3µg/l pour la somme des matières actives observée dans un même échantillon d'eau.

Politiques existantes concernées : Programme Education à l'Environnement et au Développement Durable / Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage (Agglo) / Action Syndicat des Eaux du Vivier / PCAET (réemploi, achats durables) / SAGE

Objectif stratégique 4.1 - Réduire les déchets à la source et améliorer leur taux de recyclage

Sous-objectif 4.1.1 - Sensibiliser, former, inciter puis pénaliser

Action 4.1.1.1 - Communiquer, former, sensibiliser tous les publics, notamment les enfants
 - Relayer les conseils de tri sélectif auprès des usagers et des salariés, grâce aux ambassadeurs communautaires du tri et augmenter le nombre des ambassadeurs

Action 4.1.1.2 - Lutte contre le gaspillage alimentaire
 - Extension des projets de lutte contre le gaspillage alimentaire à tous les restaurants scolaires et collectifs et pérenniser les actions

Action 4.1.1.3 - Mise en place d'un plan d'actions de lutte contre les dépôts sauvages de déchets
 - Amélioration du recyclage des déchets dans le secteur du bâtiment et des travaux publics

Action Cit'ergie « 1.7 - Renforcer le travail dans le COPART autour de la gestion des déchets »

Sous-objectif 4.1.2 - Favoriser et promouvoir la réparation, le réemploi et le tri

Action 4.1.2.1 - Amélioration du tri des déchets dans les structures collectives

- Installation de containers de tri sélectifs dans les équipements ville qui seront vidés dans les gros containers ramassés par l'agglo
- Mise en place du tri séparé du papier

Action 4.1.2.2 - Développement des filières de prolongement de la durée de vie des déchets : Banque d'outils, d'objets, de matériaux, soutien aux initiatives locales (repairs café, friperies, recycleries...)

(Action PCAET « 1.16 - Favoriser le réemploi des déchets » déclinée)

Action Cit'ergie « 4.6 - Mettre en place les filières de valorisation des déchets ramassés sur la voirie »

Sous-objectif 4.1.3 - Mobiliser et associer les commerçants et les professionnels pour réduire les emballages et le plastique

Action 4.1.3.1 - Encourager les initiatives de mise en place de consignes pouvant aller jusqu'à la création d'une filière locale

Action 4.1.3.2 - Réduire les emballages lors de l'acte d'achat

- Arrêter collectivement d'acheter du plastique : arrêt des bouteilles d'eau, gobelets, barquettes plastiques
- Travail en lien avec les commerçants : réflexion sur les sacs vraiment réutilisables, réduction des poches, tables de déemballage
- Valorisation des commerces zéro déchet

Sous-objectif 4.1.4 - Renforcer l'exemplarité de la Ville

Action 4.1.4.1 - Réduction des déchets et recyclage dans les chantiers de la Ville, les espaces verts, les bâtiments et travaux publics

- Politique d'impression...

Action 4.1.4.2 - Mise en place d'un système de traçabilité des déchets produits par l'activité de la Ville de Niort

Action 4.1.4.3 - Lors des réunions et des événementiels, être plus respectueux des ressources et des milieux naturels, et en particulier ne plus utiliser de vaisselle plastique, privilégier les produits en vrac et rechercher des produits bio et locaux

Sous-objectif 4.1.5 - Renforcer la collecte sélective des biodéchets et le compostage

Action 4.1.5.1 - Poursuite du déploiement de poulaillers dans l'ensemble des écoles

Action 4.1.5.2 - Améliorer le tri et la gestion des bio déchets de la Ville pour une valorisation sous forme de biogaz

- Améliorer le tri au niveau des espaces verts
- Rationalisation sur un site ou deux
- Réflexion sur une mutualisation du transport avec d'autres acteurs

(Action PCAET « 1.18 - Détournement de la fraction fermentescible des ordures ménagères vers la méthanisation » déclinée)

Action 4.1.5.3 - Favoriser le compostage

- Installation de composteurs collectifs dans tous les quartiers, formation et règlement, jardins collectifs
- Poursuite et déploiement de l'accompagnement des écoles volontaires pour mettre en place le compostage
- Compostage dans les foyers, les collectivités, les entreprises...

Objectif stratégique 4.2 - Gérer durablement la ressource en eau

Sous-objectif 4.2.1 - Réduire la consommation d'eau et maîtriser les prélèvements pour prévenir les pénuries d'eau

Action 4.2.1.1 - Étude de faisabilité pour la mise en place de toilettes sèches dans les lieux publics

Action 4.2.1.2 - Réutilisation et stockage de l'eau pluviale

- Récupérer l'eau des toitures pour l'arrosage des terrains de sport, pour alimenter les toilettes des équipements publics...
- Gestion des eaux de toiture (réserves d'eau pour arrosage, aires de lavage des véhicules, recyclage...)
- Étudier les pistes d'économies d'eau dans les équipements sportifs : eau de drainage des terrains de sport, système d'arrosage des carrières équestres (cf. par capillarité), eau de surfacage de la patinoire

Action 4.2.1.3 - Incitation à la consommation d'eau du robinet et poursuite de la sensibilisation aux économies d'eau (acteurs, habitants, agents...)

Sous-objectif 4.2.2 - Réduire la pollution des rivières/nappes phréatiques, notamment par la réduction voire la suppression des intrants chimiques

Action 4.2.2.1 - Sensibilisation des niortais pour préserver la qualité de l'eau, vulgarisation à renforcer sur les indicateurs de qualité

- Mobilisation des professionnels concernés et du grand public sur la problématique des résidus médicamenteux dans l'eau
- Question des anti-mousses sur toiture

Action PAB « C-20 - Poursuivre la gestion écologique des cimetières, et notamment par une politique d'engazonnement et de zéro pesticide »

Action Syndicat des Eaux du Vivier : Surveillance de la qualité de l'eau

- Programme de recherche appliquée sur les transferts de polluants dans le bassin d'alimentation de captage (préservation de la quantité de la ressource en eau)

Objectif stratégique 4.3 - Progresser vers des modes de production, de consommation et d'achats responsables

Sous-objectif 4.3.1 - Renforcer les achats responsables

Action 4.3.1.1 - Augmenter les pratiques d'achats responsables des acteurs

- Sobriété dans les achats ajouts/fusion
- Des politiques formalisées d'achats responsables
- Développement des clauses sociales, environnementales et de coût global dans tous les marchés alignés avec les priorités de Niort Durable 2030
- Critères d'attribution des impacts carbone des entreprises candidates
- Formation systématique des acheteurs et des services de la Ville, notamment à la rationalisation des achats

(Action PCAET « 1.6 - Guide d'achats durables des communes » déclinée)

Action 4.3.1.2 - Organisation de manifestations et d'animations durables

Action Cit'ergie 4.2 - Développer l'approche en coût global dans les services qui le souhaitent

Sous-objectif 4.3.2 - Systématiser la lecture "développement durable" des actions et projets et progresser vers des pratiques plus responsables

Action 4.3.2.1 - Favoriser et inciter le don matériel à destination d'associations de solidarité

Action 4.3.2.2 - Éduquer, sensibiliser et informer sur les pratiques les plus responsables

- Outiller / informer pour la prise de décision (information et grille de lecture) et partager entre acteurs
- Arbitrer le renouvellement de matériel en fonction de l'impact environnemental net (construction et économies sur la durée de vie. Ex : matériel informatique, parc de véhicules...)

Action 4.3.2.3 - Équipement en matériels d'entretiens plus performants, ergonomiques et économes (exemple : extension à toutes les écoles du "balayage humide" qui réduit la consommation d'eau et de détergents, ainsi que la pénibilité de ce travail de nettoyage)

Sous-objectif 4.3.3 - Rationaliser l'utilisation du numérique pour maîtriser ses impacts environnementaux et sanitaires

Action 4.3.3.1 - Co-construction d'un guide sur une utilisation plus durable du numérique et partage

- Gestion raisonnée des courriels
- Privilégier des moteurs de recherche plus durables (agents, ordinateurs mis à disposition du public...)
- S'interroger sur la pertinence de la dématérialisation

Sous-objectif 4.3.4 - Soutenir la transition des activités économiques vers la durabilité

Action 4.3.4.1 - Soutien à la filière de la construction durable par les marchés de la Ville

Défi 5 : UNE VILLE CITOYENNE, CULTURELLE ET SURE OÙ CHAQUE ACTEUR EST CORESPONSABLE DU BIEN-ÊTRE ET DU BIEN COMMUN

Contribue
aux ODD :



Objectifs stratégiques

- ▶ Prévenir les risques naturels et technologiques et anticiper la gestion des crises
- ▶ Une ville sûre pour tous pour permettre le bien-être, le vivre ensemble et la citoyenneté
- ▶ Créer du lien social et de l'attractivité par la culture et les manifestations
- ▶ Renforcer l'implication citoyenne des habitants par l'action
- ▶ Impliquer l'ensemble des acteurs économiques dans une démarche de RSE
- ▶ Inciter aux coopérations et mutualisations entre acteurs

Cibles chiffrées



- Atteindre 25% de participation citoyenne avec une composition diversifiée

Politiques existantes concernées : Contrat Local Sécurité et la Prévention de la Délinquance / Politique culturelle / Politique Démocratie Participative / Maison et services aux associations / COPART

Objectif stratégique 5.1 - Prévenir les risques naturels et technologiques et anticiper la gestion des crises

Sous-objectif 5.1.1 - Sensibiliser les habitants et les acteurs aux risques naturels et industriels

- Action 5.1.1.1 - Sensibilisation des habitants aux risques naturels et industriels, notamment de façon ludique
- Événement festif grand public sur les enjeux liés aux risques naturels et industriels
 - Réunions d'information régulières auprès des riverains sur le risque d'inondation à Niort

Action 5.1.1.2 - Sensibilisation des entreprises et identification d'un acteur référent au sein de chacune d'elles

Sous-objectif 5.1.2 - Prévenir et limiter l'impact des catastrophes, notamment les crises liées à l'eau et au climat

Action 5.1.2.1 - Poursuite de la formation d'agents municipaux référents pour la gestion de crise, incluant des exercices de simulation de catastrophes

Action 5.1.2.2 - Élaboration d'un plan de secours "eau potable" communal et intercommunal

Objectif stratégique 5.2 - Une ville sûre pour tous pour permettre le bien-être, le vivre ensemble et la citoyenneté

Sous-objectif 5.2.1 - Assurer la tranquillité publique par la prévention

Action 5.2.1.1 - Développement des patrouilles pédestres et VTT pour favoriser la proximité

Action 5.2.1.2 - Action de prévention situationnelle : occuper les espaces publics connaissant des situations de délinquance

- Travail sur les œuvres d'art, l'éclairage, les espaces verts

Objectif stratégique 5.3 - Créer du lien social et de l'attractivité par la culture et les manifestations

Sous-objectif 5.3.1 - Proposer une offre culturelle diversifiée pour tous

Action 5.3.1.1 - Développement de l'art et de la culture dans l'ensemble de la Ville visant un accès pour tous

- Poursuite des travaux de préservation du patrimoine et actions pour faire vivre les lieux patrimoniaux

Action 5.3.1.2 - Amélioration de l'accès des jeunes à la culture

- Réflexion sur l'inclusion des jeunes (réseaux...)

- Développement des activités en soirée pour les jeunes (hors été)

- Création de lieux festifs pour les jeunes

Sous-objectif 5.3.2 - Sensibiliser au développement durable par la culture

Action 5.3.2.1 - Mobilisation des acteurs culturels et des artistes pour Niort Durable 2030, pour un message appropriable par tous

Objectif stratégique 5.4 - Renforcer l'implication citoyenne des habitants par l'action

Sous-objectif 5.4.1 - Poursuivre les efforts pour inciter à la participation aux élections, notamment dans les quartiers défavorisés

Action 5.4.1.1 - Améliorer l'accessibilité du vote aux personnes en situation de handicap

Sous-objectif 5.4.2 - Améliorer l'accès aux services publics et leur qualité, condition nécessaire à la citoyenneté et à l'attractivité territoriale

Action 5.4.2.1 - Adaptation des services publics aux rythmes de vie des usagers

Action 5.4.2.2 - Développement du Portail citoyen

Action 5.4.2.3 - Publication des "données ouvertes" OPEN DATA / SELF DATA

Sous-objectif 5.4.3 - Maintenir le soutien à la vie associative

A compléter en 2020

Sous-objectif 5.4.4 - Renouveler les modes de participation et de contribution pour un public diversifié, plus nombreux et sur le long terme

Action 5.4.4.1 - Participation des Niortais dans les projets structurants et/ou politiques publiques
 - Consultations citoyennes régulières
 - Consultations numériques, participation en ligne

Action 5.4.4.2 - Revoir la composition de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Action 5.4.4.3 - Appels à projets et soutien aux initiatives provenant des habitants en matière de développement durable

Action 5.4.4.4 - Actions et manifestations des conseils de quartier orientées vers les ODD et Niort Durable 2030

Action 5.4.4.5 - Stimuler l'activité des conseils de quartier avec des ateliers de travail choisis par les participants

Sous-objectif 5.4.5 - Favoriser la participation des jeunes à la vie de la cité

Action 5.4.5.1 - Accompagner les initiatives des jeunes
 - Interroger les lycées et collégiens, ainsi que les étudiants et les jeunes actifs, sur la prise de parole qu'ils souhaitent prendre
 - Proposer des actions collectives (chantiers jeunes, jobs d'été)
 - Lancer un appel à projets/défis/challenges sur le DD/climat à destination des jeunes (écoles, collèges, lycées, étudiants) en utilisant leurs langages, leurs outils, leur culture (plateforme numérique, émotions, écologie positive, à l'image des trash challenges)

Objectif stratégique 5.5 - Impliquer l'ensemble des acteurs économiques dans une démarche de RSE

Sous-objectif 5.5.1 - Inciter les entreprises et les organisations à des comportements responsables

Action 5.5.1.1 - Engagement dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises / Organisations, adaptée selon la taille de l'organisation (charte d'engagement DD / RSO, label sectoriel de développement durable, label RSE lié à la norme ISO 26000 de type Engagé RSO d'AFNOR, Lucie, B Corp...)

Sous-action :

- Réaliser une enquête sur les démarches RSO sur le territoire
 - Mettre en réseau les acteurs engagés pour partager les pratiques et valoriser leur engagement : réseau RESONNANCE (démarches RSE des PME Nouvelle Aquitaine)

Action 5.5.1.2 - Mobiliser les leviers de la Ville en tant que donneuse d'ordres pour promouvoir la RSE/RSO

- Eco-conditionnalité des subventions
 - Orienter vers les accompagnements et aides existants

Action 5.5.1.3 - Mobiliser les entreprises (employeurs) au titre de la RSE pour le développement de l'engagement citoyen

- S'inspirer des volontaires du défi inter-entreprises (ex : semaine de marche, semaine sans voiture...)
 - Promouvoir le "bénévolat expert" ou mécénat de compétences des employeurs au bénéfice des acteurs associatifs

Objectif stratégique 5.6 - Inciter aux coopérations et mutualisations entre acteurs

Sous-objectif 5.6.1 - Responsabiliser les acteurs publics et privés vers une gestion mutualisée

Action 5.6.1.1 - Faire évoluer le COPART pour en faire un ambassadeur et un labo de la démarche NIORT DURABLE 2030

- Lien avec le Conseil de Développement CAN
- Partager les bonnes pratiques dans le cadre du pôle métropolitain

Sous-objectif 5.6.2 - Tendre vers de nouvelles coopérations financières durables

Action 5.6.2.1 - Développer le financement participatif et la finance solidaire et trouver les "débouchés locaux" à la générosité y compris le mécénat

Défi 6 : Une ville épanouissante pour les jeunes, par l'éducation et la formation, pour un meilleur accès à l'emploi et de bonnes conditions de vie

Contribue
aux ODD :



Objectifs stratégiques

- ▶ Proposer un parcours éducatif cohérent de la maternelle au supérieur pour une insertion professionnelle réussie
- ▶ Adapter la formation professionnelle pour un meilleur accès à l'emploi

Cibles chiffrées



- Réduire par deux le nombre de décrocheurs sur le territoire en fin de collège et en fin de lycée
- Viser zéro chômeur pour les 16 à 25 ans
- Doubler les effectifs étudiants à Niort d'ici 2030

Politiques existantes concernées : CCAS / Politique jeunesse / Convention cadre Action Cœur de Ville / Projet Educatif Local 2016-2019 / Contrat de Ville 2015-2022 / Contrat Local de Santé / Compétence "Formation professionnelle et enseignement supérieur" (Agglo) / Politique développement économique (Agglo)

Objectif stratégique 6.1 - Proposer un parcours éducatif cohérent de la maternelle au supérieur pour une insertion réussie dans la vie

Sous-objectif 6.1.1 - Permettre l'accès à des services de la petite enfance et à une éducation préscolaire qui assurent l'égalité des chances

- Action 6.1.1.1 - Rendre lisible et accessible l'offre petite enfance à tous les publics
- Réponse spécifique aux besoins des enfants issus de familles aux revenus modestes, notamment les familles monoparentales ou nombreuses présentant les plus forts taux de pauvreté

Sous-objectif 6.1.2 - Lutter contre le décrochage scolaire et améliorer les résultats éducatifs par une éducation scolaire de qualité

- Action 6.1.2.1 - Favoriser les pédagogies innovantes et adaptées
- Déploiement du dispositif de classes flexibles et réponse aux besoins des enseignants volontaires

- Action 6.1.2.2 - Enrichissement des activités périscolaires
- Accès pour chaque enfant, chaque année, à un atelier lié à la santé
 - Travail sur les relations interculturelles dans un objectif de mixité territoriale
 - Accès à la pratique culturelle et sportive
 - Développement d'une offre estivale d'animations : offres séjours

- Action 6.1.2.3 - Formations communes enseignants - agents périscolaires autour des axes partagés prioritaires (Projets pédagogiques Ecole/ Périscolaire, climat scolaire, numérique, ...)

Action 6.1.2.4 - Formation des jeunes en situation de vulnérabilité psychique

Action 6.1.2.5 - Favoriser les démarches des structures de "re-scolarisation" (PAQI : Pôle d'accompagnement à la qualification et à l'insertion)

Sous-objectif 6.1.3 - Impliquer les parents pour rétablir leur confiance dans l'école

Action 6.1.3.1 - Accompagnement des parents à la scolarité et création de lien avec la communauté éducative pour une "école ouverte"

- Généralisation des "espaces parents" dédiés
- Poursuite et élargissement des dispositifs : soirées spéciales parents, cafés parents, appui aux leçons du soir...
- Ateliers de co-développement

Sous-objectif 6.1.4 - Généraliser l'éducation au développement durable pour tous (modes de vie durables, citoyenneté, droits de l'Homme, égalité des sexes, culture et paix, non-violence, diversité culturelle)

Action 6.1.4.1 - Poursuite d'un programme EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable) co-construit avec la DSDEN et la Ville pour le premier degré

Action 6.1.4.2 - Poursuite des actions d'éducation au développement durable et à la citoyenneté pour tous les publics

Action PAB « D-4 - Amplifier les actions d'éducation dans les écoles, et notamment par des agents qui expliquent comment ils protègent la biodiversité dans leurs activités »

Objectif stratégique 6.2 - Adapter la formation pour un meilleur accès à l'emploi

Sous-objectif 6.2.1 - Assurer la cohérence avec les débouchés locaux de l'offre de formation et de l'orientation des jeunes

Action 6.2.1.1 - Promotion et développement de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation

- Organisation par les acteurs locaux d'un forum local "apprentissage » avec un speed dating, pour une bonne appropriation de l'offre de formation/filières
- Élargissement de l'offre d'apprentissage / contrat de professionnalisation dans les entreprises et les collectivités

Sous-objectif 6.2.2 - Améliorer l'accès à l'emploi des jeunes et tout au long de la vie

Action 6.2.2.1 - Facilitation de l'accès à la connaissance et à la formation tout au long de la vie

- Développement des formations en ligne : MOOC, e-learning...

Action 6.2.2.1 - Promotion d'autres approches de recrutement pour mettre en avant les compétences et initiatives de tous

Sous-action :

- Promotion du CV citoyen

Action 6.2.2.2 - Réflexion sur la démarche "territoire zéro chômeur longue durée"

Défi 7 : Une ville solidaire aux pratiques inclusives qui donne les mêmes chances à tous et renforce les liens pour ne laisser personne de côté

Contribue
aux ODD :



Objectifs stratégiques

- ▶ Permettre l'inclusion de tous
- ▶ Tendre vers l'égalité femmes- hommes et mettre fin à toutes les formes de discrimination
- ▶ Permettre l'accès aux ressources et services essentiels pour tous, pour ne pas laisser de côté les plus vulnérables et les plus isolés
- ▶ Renforcer le lien social pour lutter contre l'individualisme et promouvoir les valeurs de respect et de solidarité

Cibles chiffrées



- Rendre la Ville 100% accessible en 2030 pour tous sur le périmètre des établissements et espaces recevant du public
- Faire progresser 100 % des indicateurs d'égalité femmes-hommes
- Zéro inégalité de revenus femmes-hommes

Politiques existantes concernées : Mission inclusion/handicap / Rapport les inégalités femme-homme / Politique RH / PLH 2016-2021 / PLIE / Contrat de Ville 2015-2022 / Gestion urbaine de proximité / CCAS / Accueil des Gens du Voyage (CCAS et Niort Agglo)

Objectif stratégique 7.1 - Permettre l'inclusion de tous

Sous-objectif 7.1.1 - Changer le regard sur les différences

- Action 7.1.1.1 - Éducation et actions de sensibilisation en partenariat avec les acteurs locaux autour des valeurs de respect et de solidarité
- Formation des acteurs pour repérer les situations de handicap invisible

Sous-objectif 7.1.2 - Rendre la Ville plus accessible

- Action 7.1.2.1 - Poursuite de la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'ap) sur les bâtiments et les installations recevant du public
- Concertation avec les acteurs locaux et publics cibles
 - Traitement des lieux culturels et patrimoniaux
 - Veiller à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite en cas de travaux

Action 7.1.2.2 - Partage de l'espace public de façon intelligente et concertée

- Développement d'une plateforme de recensement des obstacles sur voirie et inaccessibilité des bâtiments.
- Déploiement d'une signalétique urbaine accessible (Ex. de déclinaison de la Charte guide signalisation universelle à Nantes métropole)
- Développement d'outils techniques et numériques pour s'adapter à toutes les situations quand l'inclusion n'est pas possible

Action 7.1.2.3 - Communication et événements accessibles

- Guide, fiches pour des manifestations accessibles et durables
- Création d'un label "manifestation inclusive" donnant des droits supplémentaires (financements plus importants, priorité sur les moyens logistiques...)
- Guide pour des réunions avec documents accessibles
- Documents accessibles à tous (ex. existant : actes des séances du Conseil Municipal en ligne et en audio)

Sous-objectif 7.1.3 - Favoriser la réussite scolaire et l'accueil pour tous

Action 7.1.3.1 - Analyse des pratiques et des besoins en termes de scolarisation de tous les enfants et mise en place de dispositifs adaptés

- Pratiques éducatives intégrant des valeurs de partage et de respect dans les écoles

Objectif stratégique 7.2 - Tendre vers l'égalité femmes- hommes et mettre fin à toutes les formes de discrimination

Sous-objectif 7.2.1 - Renforcer les politiques publiques et l'engagement des acteurs privés pour l'égalité femmes-hommes

Action 7.2.1.1 - Déploiement du volet "politique publique" de la Ville de Niort pour l'égalité femmes-hommes

- Action de la Ville en tant que donneur d'ordre pour influencer les partenaires

Sous-objectif 7.2.2 - Éduquer et agir pour éradiquer les violences faites aux femmes

Action 7.2.2.1 - Extension de la sensibilisation et de la formation des acteurs sociaux et de la police municipale aux violences faites aux femmes, en partenariat avec le CCAS

- Formation des acteurs pour identifier les violences

Sous-objectif 7.2.3 - Éduquer, sensibiliser et agir pour éradiquer les stéréotypes

Action 7.2.3.1 - Sensibilisation des acteurs contre les stéréotypes de genre

- Renforcement de la sensibilisation des acteurs de la petite enfance
- Formation en priorité des recruteurs internes Ville de Niort pour éradiquer les stéréotypes de genres

Objectif stratégique 7.3 - Permettre l'accès aux ressources et services essentiels pour tous, pour ne pas laisser de côté les plus vulnérables et les plus isolés

Sous-objectif 7.3.1 - Poursuivre et cibler les efforts pour l'accès de tous à un logement de qualité : décent, confortable, économe et adapté aux besoins de chacun

Action 7.3.1.1 - Soutien et accompagnement à l'habitat partagé

- Réponse aux besoins en logements des jeunes par une offre diversifiée
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées tout en luttant contre l'isolement : système de parrainage (étudiant chez personne isolée), partenariat avec les mutuelles

Action 7.3.1.2 - Lutte contre le logement insalubre

- permis de louer avec des critères écologiques
- mesures incitatives pour la réalisation de travaux
- continuité des actions du Service Communal Hygiène et Santé sur le logement
- poursuites, en lien avec le Procureur de la République, aux infractions au Règlement Sanitaire Départemental des Deux-Sèvres
- Suivi et résorption du risque de péril

Action Cit'ergie « 1.3 - Mieux intégrer la dimension précarité énergétique et de qualité de l'air dans les projets d'habitat »

Sous-objectif 7.3.2 - Permettre à tous l'accès à une alimentation saine et de qualité

Action 7.3.2.1 - Élargissement de l'offre alimentaire solidaire :

- Lutte contre le gaspillage alimentaire en développant le don aux associations
- Développement d'une nouvelle offre alimentaire des épiceries sociales, moins stigmatisée

Action 7.3.2.2 - Actions d'éducation pour faire évoluer les habitudes alimentaires

Sous-objectif 7.3.3 - Apporter une réponse sociale adaptée pour tous

A compléter en 2020

Sous-objectif 7.3.4 - Encourager des pratiques économiques plus inclusives

Action 7.3.4.1 - Partenariats avec les acteurs locaux pour les projets d'insertion, notamment dans le numérique et l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

- Développement des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

Action 7.3.4.2 - Accroissement des emplois à temps plein pour faire sortir de la précarité les travailleurs pauvres

Action 7.3.4.3 - Recrutements, stages et apprentissages ouverts à tous, maintien dans l'emploi et adaptations des postes de travail

- sensibilisation des employeurs
- convention d'immersion
- parcours en transition professionnelle
- conditions de travail qui ne créent pas d'inégalités
- développement de compétences pour tous
- politique globale de maintien dans l'emploi (CEP)

Objectif stratégique 7.4 - Renforcer le lien social pour lutter contre l'individualisme et promouvoir les valeurs de respect et de solidarité

Sous-objectif 7.4.1 - Lutter contre l'isolement, stimuler l'entraide et la solidarité entre les habitants

Action 7.4.1.1 - Coordination des "activités séniors" pour une connaissance mutuelle des dispositifs menés par la Ville et par les partenaires

Action 7.4.1.2 - Création de lien social avec les associations et les maisons de retraite (chant, sport, animaux...)

Action 7.4.1.3 - Intervention auprès des personnes les plus vulnérables

- Inclusion des personnes atteintes de troubles psychiques
- Développement du service administratif à domicile pour limiter l'exclusion des personnes dépendantes
- Poursuite et consolidation du travail auprès des personnes en situation de grande vulnérabilité
- Poursuite et réussite du "réseau fraternel"

Action 7.4.1.4 - Développement de l'intergénérationnel

- Faire des personnes âgées un levier d'éducation et de transmission du savoir et d'expérience : interactions entre les jeunes et les séniors, visites d'écoles, projets communs (EHPAD/CSC/écoles...)
- Événements "les talents d'Achille"

Action 7.4.1.5 - Lutte contre la fracture numérique

- Entraide pour les personnes âgées à domicile
- Action des Centres Sociaux Culturels (ex : Clou Bouchet, Souché...) tout public
- Développement du Wifi public
- Développement d'outils et de lieux pour l'inclusion numérique (dont les Maisons France Service)

Action 7.4.1.6 - Création d'un tiers lieu autour de la solidarité en impliquant les acteurs existants, ainsi que les acteurs culturels et associatifs

Sous-objectif 7.4.2 - Adapter les réponses pour que la mixité sociale soit une réalité, améliorer la solidarité inter-quartier

A compléter en 2020

Défi 8 : Une ville saine et sportive, qui préserve et améliore la santé de tous

Contribue
aux ODD :



Objectifs stratégiques

- ▶ Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- ▶ Prévenir les pollutions pour un environnement sain
- ▶ Favoriser la pratique sportive à tous les âges

Cibles chiffrées



- Au moins 80% des agents des collectivités formés aux gestes qui sauvent
- Abaisser d'une classe les infrastructures exposées au bruit

Politiques existantes concernées : Contrat Local de Santé / Politique sportive / Action Cœur de Ville / SCOT-PADD / Programme Education à l'Environnement et au Développement Durable

Objectif stratégique 8.1 - Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Sous-objectif 8.1.1 - Répondre aux enjeux de santé, physique et mentale, de la population

Action 8.1.1.1 - Formation aux gestes qui sauvent :

- Formation d'au moins 80% des agents de la collectivité aux gestes qui sauvent
- Promotion des applications SAUVLIF, « Staying alive » ou du permis de sauver, ainsi que des formations aux gestes qui sauvent auprès des citoyens

Action 8.1.1.2 - Faire vivre le Conseil Local de Santé Mentale (pour l'accès à la culture, l'emploi, le logement des personnes atteintes, la promotion de la santé mentale, la lutte contre la stigmatisation)

Couverture médicale sur la Ville, offre de santé accessible notamment aux populations les plus fragiles : renvoi au Contrat Local de Santé (CLS)

Sous-objectif 8.1.2 - Répondre au vieillissement de la population, notamment en agissant sur la dépendance des personnes âgées

Action 8.1.2.1 - Développement des actions d'aide au maintien à domicile pour les personnes fragiles

Objectif stratégique 8.2 - Prévenir les pollutions pour un environnement sain

Sous-objectif 8.2.1 - Sensibiliser les habitants et les acteurs à la santé environnementale

Action 8.2.1.1 - Action de prévention, notamment auprès des jeunes et en particulier sur la nutrition, le sommeil, les addictions, la santé sexuelle, la santé environnementale : qualité de l'eau, de l'air, des milieux et leur impact sur la santé

Action Promotion des acteurs de la santé environnementale : renvoi au Contrat Local de Santé (CLS)

Sous-objectif 8.2.2 - Réduire l'exposition au bruit des habitants

Action 8.2.2.1 - Mettre à jour le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) (trafic routier, aéroport...))

Sous-objectif 8.2.3 - Améliorer la qualité de l'air extérieur et intérieur

Action 8.2.3.1 - Développement d'outils d'information sur la qualité de l'air à destination des habitants, des professionnels et des services municipaux

- Affichage de la qualité de l'air dans la ville (application PLUME par exemple)
- Délivrance de recommandations aux populations vulnérables,
- Campagne de surveillance de la qualité de l'air à l'intérieur des écoles et des crèches
- Campagne de sensibilisation au contrôle annuel des appareils de combustion au gaz
- Prêts de capteurs d'air
- Mesure de la qualité de l'air et sensibilisation sur les lieux de travail
- Feux de cheminée ouverts
- Faire connaître et respecter l'interdiction du brûlage des déchets verts

Action 8.2.3.2 – Poursuite de l'amélioration de la qualité de l'air dans les groupes scolaires et les crèches

Sous-objectif 8.2.4 - Lutte contre les perturbateurs endocriniens

Action PAB « B-4 - Engager la Ville dans une démarche de préservation de la biodiversité articulée avec les enjeux de santé humaine, et par exemple signer la Charte « villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » »

Action Cit'ergie « 4.3 - Intégrer la dimension santé/ qualité de l'air dans les critères pour les produits d'entretien, peintures, etc. »

Action Cit'ergie « 1.3 - Mieux intégrer la dimension précarité énergétique et de qualité de l'air dans les projets d'habitat »

Sous-objectif 8.2.5 - Déployer la prise en compte des déterminants de santé dans les équipements, aménagements, projets et achats publics

Action 8.2.5.1 - Protection des ouvriers et usagers face aux polluants lors des travaux (ex. amiante)

- nouvelles formations pour agents les plus exposés (espaces verts, voirie)
- Dans le cadre de la SST, prévoir de nouvelles formations ou des actualisations pour agents les plus exposés (espaces verts, voirie) sur port EPI et tri des produits

Action 8.2.5.2 - Estimer l'impact sur la santé des habitants des projets d'aménagement urbain

- Déploiement du dispositif d'Évaluation d'impact en santé (EIS) et formation des bureaux d'étude

Objectif stratégique 8.3 - Favoriser la pratique sportive à tous les âges

Sous-objectif 8.3.1 - Adapter l'offre d'équipements et d'activités aux besoins

Action 8.3.1.1 - Développement d'activités autour et sur la Sèvre niortaise, véritable vecteur de sports : paddle, voile légère, aviron, piste cyclable, roller, course à pied.

- Sensibilisation à la préservation de la Sèvre niortaise

Action 8.3.1.2 - Mise à disposition des équipements sportifs en concordance avec les besoins (cf. transformation de Noron, création d'un terrain synthétique, transformation des Gardoux, création d'une salle de boxe supplémentaire, reprise du roller dans les équipements municipaux, création d'un terrain de beach-volley, ...)

Sous-objectif 8.3.2 - Faire de la pratique sportive un exemple pour la cohésion sociale et le respect de l'environnement

Action 8.3.2.1 - Développer le sport extérieur dans les quartiers :

- Création d'agrès musculation dans les parcs

- Création de parcours santé (au moins un par quartier) avec des niveaux de difficulté

- Les rendre accessibles à tous, éventuellement par des accompagnements ponctuels

Action 8.3.2.2 - Favoriser les activités de développement personnel (yoga, méditation, jardinage, cercle de parole...)

- en entreprise : qu'elles ne soient pas uniquement organisées par les CE mais par la Direction sur le temps de travail

- entre citoyens : via des associations avec le soutien financier de la Ville et autres subventions (accessibilité des activités / QF)

Ce document programmatique issu d'une co-construction sera régulièrement évalué et donnera lieu à des évolutions afin de garantir son adaptation et sa mise en œuvre